

Méthode pour remplir un constat amiable

Le RECTO du constat amiable doit être rempli sur les lieux de l'accident avec l'autre conducteur (le verso peut être rempli après votre fin de service). Pour être valable, le constat doit être signé (de préférence avec un stylo bille) par les 2 conducteurs. Si l'autre conducteur refuse de le signer, le redonner quand même à votre responsable.

Ces renseignements sont importants.

Noter le nombre de croix (1, 2, 3...ou 0). Les cases que vous cochez concernent votre propre manœuvre. Si aucune case ne correspond aux circonstances de votre accident, ne rien cocher et indiquer votre version des faits dans la rubrique « observations ».

Indiquer les noms et adresses des témoins, et préciser éventuellement s'ils sont passagers de A ou de B.

Preneur d'assurance/assuré
Nom : SAS FAST
Adresse : 105 Bd d'Angleterre
Code postal : 85000
Tél : 02 51 62 31 66

A remplir suivant l'autocar que vous conduisez.

Société d'assurance
Nom : AXA Assurances
N° de contrat : 249 422 3704
N° de carte verte : Ne rien inscrire
Valable du... au... : voir sur attestation d'assurance
Agence : O2A
Nom : Ne rien inscrire
Adresse : 15 rue Alain Barbe Torte
Ville : Nantes
Tél : 02 40 48 55 05
Dégâts matériels assurés ? Ne rien cocher

Indiquer clairement le point de choc initial et non l'emplacement des dégâts

Etablir avec **précision** le croquis (respecter l'échelle). Identifier les véhicules A et B. Signaler notamment la direction des véhicules et les lignes médianes. Préciser la signalisation.

Ne pas oublier de signer